



CONSEIL D'ADMINISTRATION
MERCREDI 9 avril 2025 à GUIPAVAS
Complexe de Kercoco - Rue du commandant Challe - 29490 GUIPAVAS

COMPTE RENDU

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni 9 avril 2025 à 9h45.

Présents :

Conseil d'administration :

Thierry GUILMOTO (Président), Dominique DENIS (Secrétaire Générale), Didier LE QUITTE (Trésorier), David BIZOUARN (Vice-Président Culture Judo), Didier LE SAUX (Membre), Béatrice DE SOUZA (Membre) Maria UBEDA (Membre), Nathalie MELLAC (Membre)

Invités :

Corinne LEVERGER (Présidente CD22- en visio), Magalie SUEUR (Présidente CD29), Alain KEROULLAS (Trésorier du CD29), Pascal BAUDELOCHE (Président CD35), Jean PAVIOT (représentant Hervé PETIT, Président CD56)

Margaux POYARD (DTR- en visio), Benjamin ASSIÉ (RAF), Patrick LANDABOUREAU (représentant Nolwenn BEAUVERGER – Présidente du CRKDR)

Absents excusés :

Conseil d'Administration : Simon REBOURS

Responsable de commission : Ronan FOUERE

CTF : Kilian COLLET, Erwan GUIGO, Franck ROBERT et Cédric ROUDOT

Début de la séance à 9h45

Introduction de Thierry GUILMOTO : Il précise que l'AG de la Ligue aura lieu le 17 mai à Ploufragan. Suite aux nouveaux statuts, il rappelle qu'il n'y aura que 16 votants à cette prochaine AG, soit quatre personnes par départements.

Approbation des documents d'AG : Rapports moraux et arrêté des comptes

Lecture des rapports moraux :

Lecture du rapport du Président.

Lecture du rapport de la secrétaire générale

Lecture du rapport du Trésorier

Décision : Validés à l'unanimité

Rapport CAC : l'audit a eu lieu le 13 mars. Nous ne l'avons encore pas reçu.

Validation de l'ordre du jour de l'AG 2025

En attente des documents de la Fédération.

Ces deux derniers points (rapport CAC et validation de l'ordre du jour) seront soumis à validation par voie électronique.

Représentation Ligue de Bretagne : CA France Judo, Séminaire Les Menuires, Réunion Présidents OTD, Conférence Présidents, Réunion Présidents de Ligue Paris,

Bilan de Thierry sur CA fédéraux :

Son premier CA a eu lieu à Montpellier. Seuls 2 présidents de ligues étaient en présentiel.

Sébastien NOLESINI et Magali BATON leur ont fait part qu'ils peuvent participer au CA.

Retour exhaustif sur l'état statutaire des CA de la Fédération.

Les présidents de ligues étaient conviés sur les 2 premiers jours du séminaire aux Ménuires avec l'ensemble des RAF et DTR. Le séminaire était intéressant. Cela lui a permis d'apprécier le fonctionnement national et de participer aux échanges sur le nouveau dispositif : l'OKR.

Une réunion des présidents des OTD en amont du tournoi de Paris s'est tenue le vendredi 31 Janvier. La Bretagne était la 1ere ligue invitée par le bureau exécutif. Les sujets abordés : Le financement des OTD via sur la ristourne, avec une demande des informations plus précises sur le calcul de la ristourne. Un autre sujet concernait la gestion des clubs, notamment sur la fermeture des clubs à trois licences. Le process régularisé depuis, la gestion de carrière des RAF a également été évoqué.

Thierry a également posé la question sur la convention du JJB.

Une signature entre France Judo et le JJB aurait été réalisée le 4 mars, mais cette convention serait en contradiction avec nos statuts, et il n'y aurait pas de visu sur le nombre de licenciés.

Une demande a été faite par la fédération pour que les montants d'aides départementales 2023-2024-2025 leur soient communiqués.

Les présidents de ligue ont été conviés à une réunion de travail le 14 Mars avec : La Secrétaire Générale et le Directeur Général de France Judo, le DTN et la toute nouvelle DAF sur la situation des RAF : Plan de carrière. Valorisation des personnels afin qu'ils soient rémunérés en fonction de leur travail. La réunion s'est tenue dans de bonnes conditions avec des échanges constructifs mais avec une certaine tension. La fédération n'est pas contre une évolution mais elle souhaite que ce soient les OTD qui prennent en charge cette augmentation : Il serait demandé aux Ligues entre 120 000 et 150 000 euros supplémentaires pour l'augmentation de la rémunération.

Suite à cette réunion, Thierry a relancé plusieurs fois les protagonistes. Une proposition individualisée a été adressée aux présidents de ligues.

Pour la Bretagne une participation de 5400 euros sera demandée avec une facture adressée à la Ligue en Janvier 2026, alors que nous avions demandé que ce montant soit prélevé sur l'aide à l'encadrement technique.

Dès que la situation sera éclaircie, Thierry fera une demande la répartition du montant de la facture entre les OTD .

Question aux OTD sur participation aux 5400 euros ? est ce qu'on accepte ou pas la proposition de la FEDE ?

C'est un passage au statut cadre en forfait jours groupe 7 avec fiche de poste. (Vraie évolution des postes)
Validation du principe de la proposition, sous réserve d'informations complémentaires.

Point des licences :

CD 22 : + 6%

CD 29 : + 12%

CD 35 : + 7%

CD 56 : + 5%

Nous sommes sur une année post jeux qui fait du bien sur les licences. On retrouve les chiffres d'avant Covid.

Par contre, pas d'effet JO sur le KENDO : moins 4 % Kendo + 14 % sur le chanbara.

Signature du partenariat avec INTERSPORT SPORT CO LOISIRS DIFFUSION

Contrat effectif depuis quelques semaines. Création d'une boutique en ligne, elle est en expérimentation pour l'instant.

L'objectif est d'ajouter d'autres articles.

Prix remisés sur les médailles. 30% - Intéressement en dotation Mizuno. Plus on commande plus le renouvellement sera facile à revaloriser.

Partenariat intéressant sur l'olympiade.

Sollicitation des clubs pour achat des tapis environ 300 tapis + tapis puzzle. (4 clubs).

Chiffrage en cours avec les 4 clubs et les comités.

Point sur l'ANS/PSF 2025

Campagne du 2 avril au 27 avril. Les clubs ont reçu les documents. La démarche est à faire sur compte asso pour les programmes de développement.

On n'a pas le montant de l'enveloppe.

Rappel en 2024 : 47 clubs demandeurs.

Arbitrage : validation du système de bonus-malus

Une Commission mise en place. Margaux POYARD – Nathalie MELLAC – Franck ROBERT – Béatrice RUBAUX-GRANDIN.

Cadrage : le calcul a été revu avec arbitres et commissaires (pas les personnes du tirage au sort car ils n'ont pas le même statut).

Pascal BAUDELOCHE travaille sur une mise à jour semi-automatique du fichier.

Il faudra prévoir une ouverture sur l'extranet pour les arbitres et CS pour l'automatisation des fichiers. Une présentation sera faite aux délégués départementaux et représentant des enseignants en visio afin qu'ils aient les infos pour le vote à l'AG. Dates à fixer pour les visios : Jeudi 24 avril à 19 heures et mardi 29 avril à 12h00.

Ce sera pour une pour application en septembre 2025.

Nathalie MELLAC : Luce ARGENTE doit rentrer dans la commission d'arbitrage car au niveau national elle n'a pas les informations.

Dans l'affichage, il faudrait mettre Luce comme Responsable régionale.

Il faut avoir une discussion avec Joël – Margaux s'en occupe.

Châteauneuf : La compétition s'est éternisée pour diverses raison. Ronan sollicite de la part de la ligue et à titre exceptionnelle que la vacance de cette journée soit augmentée de 5€ pour l'ensemble des officiels qui ont participé à cette journée. C'est un forfait jour.
Donc pas de raison. Réponse négative.

Une proposition d'une animation complémentaire lors du stage d'arbitrage a été faite. Nathalie Mellac se charge de trouver l'intervenant.

Présentation de BOAND (gestion des événements)

Boand est un site qui permet de dématérialiser les notes de frais. Les arbitres s'enregistrent valident leurs notes de frais.

Le coût est de 3500 euros avec une maintenance de 9 euros HT mensuel. Ce sera amorti rapidement. Pour les 5 OTD, Gain de temps et sécurisation des flux bancaires.

L'extraction d'un fichier à la norme ISO 20022 permet de générer des paiements sécurisés en une démarche. Cela ne nécessite pas de solliciter les RIB, puisque les bénéficiaires le mettent à jour directement depuis leur espace.

Présentation en annexe

Budget révisé 2025 et prévisionnel 2026,

Budget 2025 équilibré à 29500 licences et 2026 à 29000 licences

A noter en charges :

- Mouvements avec la sortie d'In Extenso et l'arrivée de Forvis Mazars (Cegid) pour la comptabilité,
- Revalorisation des amortissements par rapport aux travaux dans le dojo et à des postes informatiques,
- Le fonds de développement territorial (FDT) 2025 est majoré de 20k€ pour anticiper sur une potentielle baisse de l'enveloppe PSF sur les programmes de développement,
- L'intégration de la participation pour le poste RAF sollicité par France Judo,
- Les salaires GE sont revalorisés (fin de l'apprentissage pour Erwan.GUIGO et création d'un poste de directeur d'OF),
- L'emprunt sur 36 mois lié au minibus avec les intérêts bancaires.

A noter en produits :

- Les produits de la formation à hauteur de 14 stagiaires BP JEP sur la promo 25/26,
- L'indexation de la ristourne fédérale sur 29 500 licences.

Le poste de directeur d'OF comprendra 20% sur le Pôle ce qui amène une redistribution des missions. Les temps partiels (Laurent, Erwan, Mickaël) seront rencontrés courant avril.

Dans le FDT (1,5 €/licence), est proposé l'embauche d'un(e) alternant(e) en septembre 2025 sur la communication / graphisme / réseaux sociaux.

Pour l'aménagement des bureaux en 2026, il sera pertinent de chercher un mécénat ou dons pour du mobilier (ou bureautique).

Questions diverses

Questions d'Hervé PETIT (posées par Jean PAVIOT) :

Pourquoi une telle augmentation de la licence pour la saison 2025/2026 ?

Réponse de TG : Essentiellement dû à l'augmentation du coût de l'assurance qui passe de 2 à 5€ et 2€ pour la fédération.

Qu'en est-il de la double licence équipe/individuelle ?

Réponse de TG : Une proposition sera faite lors de l'AG de Dijon après un échange avec les délégués présents

A ce jour, 9 personnes potentiellement pour le BPJEPS.

De 14 à 18 personnes pour un bon suivi pédagogique. Il faut faire passer le message.

Augmentation de la licence : 46 euros proposés à l'AG fédérale

CRKDR : apprécie la confiance qu'on leur fait. Ils ont également une nouvelle équipe. Ils sentent un lien de confiance avec la ligue et on souhaite que cela continue.

De même, quand nous sollicitons le CRKDR, il répond toujours présent.

Fin de la réunion 12h30

Dominique DENIS,
Secrétaire Générale.

